



FORMATION « VALIDATION D'EXPERIENCE »

Les entraîneurs sans qualification ou possédant un diplôme antérieur à 2008 (ex BF1, Niveau 1, Niveau 2) ont la possibilité de faire valider leur expérience.

Déroulement :

La validation d'expérience est réalisée par les formateurs de l'organisme de formation sur :

- La production d'un dossier relatant le parcours détaillé du stagiaire sur la gestion des différentes équipes entraînés
- Le suivi en séance d'entraînement.

Durée de la formation totale : 20 heures (présentiel, FOAD, suivi)

Coût de la formation :

- 150 euros de frais administratifs
- 200 euros de frais de formation

Le dossier de **Validation d'Expérience** est envoyé à l'entraîneur suite à son inscription. Un rendez-vous est pris entre l'entraîneur et un formateur pour le suivi de séance.

Composition du dossier (sur les 3 dernières saisons) :

- Les fiches « Club »
- Les fiches « Actions club »
- Les fiches « Equipes »
- Les fiches « Projet de jeu »
- Les fiches « Entraînement »
- L'attestation sur l'honneur du Présidents de club, précisant la ou les équipes entraînés.

Toutes les fiches fournies sont à titre indicatif. Il est possible de présenter ses propres fiches si elles contiennent au moins toutes les informations contenues dans celles qui sont proposées.

Si le dossier est conforme aux exigences, le candidat sera contacté pour un suivi d'entraînement et un entretien relatif à sa prestation et à son expérience.